



TEXTE ADOPTÉ n° 586
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

25 mars 2021

RÉSOLUTION

*relative à l'ajout du nom de l'ancien président de la République,
Valéry Giscard d'Estaing, à celui de l'établissement public
des musées d'Orsay et de l'Orangerie.*

L'Assemblée nationale a adopté la résolution dont la teneur suit :

Voir le numéro : 3640.

Article unique

L'Assemblée nationale,

Vu l'article 34-1 de la Constitution,

Vu l'article 136 du Règlement de l'Assemblée nationale,

Considérant que l'ancien chef de l'État, Valéry Giscard d'Estaing, a été une figure centrale de l'histoire de notre République qu'il a présidée de 1974 à 1981 ;

Considérant l'apport essentiel de l'ancien chef de l'État, Valéry Giscard d'Estaing, à la réhabilitation du patrimoine architectural français ;

Considérant l'apport essentiel de l'ancien chef de l'État, Valéry Giscard d'Estaing, à la promotion de la création ;

Considérant l'apport essentiel de l'ancien chef de l'État, Valéry Giscard d'Estaing, à la diffusion culturelle en France ;

Considérant l'apport essentiel de l'ancien chef de l'État, Valéry Giscard d'Estaing, au rayonnement culturel français à l'étranger ;

Considérant l'apport essentiel de l'ancien chef de l'État, Valéry Giscard d'Estaing, à la redécouverte de la diversité et de la richesse de la production artistique du XIX^e siècle ;

Considérant l'apport essentiel de l'ancien chef de l'État, Valéry Giscard d'Estaing, à la réhabilitation de l'ancienne gare d'Orsay, à la préservation de ce monument historique et à sa transformation en musée ;

Considérant l'engouement populaire pour l'un des plus beaux musées du monde qu'est l'établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie ;

Considérant la légitimité qu'il y a à associer publiquement, officiellement et de manière visible le nom de Valéry Giscard d'Estaing au musée d'Orsay ;

Invite le Gouvernement à examiner l'ajout du nom de l'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, au nom du musée d'Orsay.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 25 mars 2021.

Le Président,

Signé : RICHARD FERRAND



ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale